

STYLES DE RENCONTRE POUR LES BOXES SPORTIVES & SPORTS PIEDS-POINGS-SOL

Martial-boxing, Full-contact, Low-kick, K-1 style, Muay-thaï, Shoot-boxing, Shoot-wrestling (Shooto) & Boxe mixte martiale (MMA)

		FORMES AVEC DES TECHNIQUES CONTRÔLÉES		NOTATION POUR LES FORMES AVEC DES TECHNIQUES APPUYÉES			
NOTATION DES JUGES		À la fin du ROUND, la notation prend compte de l'ÉCART entre les deux opposant(e)s, selon le principe suivant : « 10 à 10 » si égalité complète, et « 10 à 9 » si le round est gagné avec un écart significatif entre les deux opposants.					
		À la fin de la RENCONTRE, si un abandon ou un arrêt de l'arbitre n'intervient pas utilisation de l'évaluation « E.T.C. » (EFFICACITÉ, TECHNIQUE & COMBATIVITÉ) : - Le 1 ^{er} critère de détermination de la victoire du round est L'EFFICACITÉ, c'est-à-dire l'atteinte des cibles autorisées et non défendues par l'opposant ainsi que les déséquilibres (balayages, et pour certains sports, les projection et actions au sol). Sont pris en compte, uniquement les techniques de percussion avec suffisamment de puissance sur la cible corporelle et ayant une incidence sur l'intégrité de l'adversaire. - Si égalité au 1 ^{er} critère (EFFICACITÉ), le 2 ^{ème} critère de détermination de la victoire du round est la TECHNIQUE D'ATTAQUE & DE DÉFENSE [qualité et diversité de la gestuelle offensive et défensive + les moyens tactiques utilisés]. - Si égalité aux deux premiers critères, la COMBATIVITÉ est le 3 ^{ème} critère de détermination de la victoire du round.					
APPELLATION DES STYLES DE RENCONTRE	LIGHT-CONTACT (Light-contact français) TECHNIQUES DE PERCUSSION À IMPACT TRÈS LEGER	MÉDIUM-CONTACT (Light-contact international) TECHNIQUES DE PERCUSSION DITES LÂCHÉES	PRÉCOMBAT : CADET(TE) 2 ^{ème} année [15 ANS] PRÉCOMBAT JUNIOR-1 [16-17 ANS] TECHNIQUES DE PERCUSSION À FORT IMPACT SANS RECHERCHE DE HORS COMBAT	COMBAT DE PLEIN CONTACT JUNIOR-2 [18-20 ANS] & SENIOR [21-40 ANS] TECHNIQUES DE PERCUSSION À FORT IMPACT N.B. : un JUNIOR-2 [18-20 ans] expérimenté en combat peut demander à participer en SENIOR [21-40 ans]. Un VERERAN [41-44 ans] peut demander à participer en SENIOR classe B ou classe A sous réserve de palmarès en combat et à condition de ne pas avoir stoppé sa carrière de plus de deux saisons.			
DÉFINITION ET IMPACT DES COUPS SUR LES CIBLES	Forme de rencontre où la puissance des techniques est prohibée. Les techniques de frappe et de balayage sont dites « retenues » et plus particulièrement « freinées » avant d'atteindre la cible corporelle. Les techniques de soumission exclusivement à partir de la catégorie de minime [12-13 ans].	Forme de rencontre où la puissance de frappe et de balayage sont dites « non retenues » c'est-à dire « lâchées » mais sans puissance excessive. Le coup est rebondissant sur la cible et sans ébranler l'adversaire. Pour les plus jeunes, minime [12-13 ans] à junior-1 [16-17 ans] l'impact doit être « très modéré à la face » y compris pour un vétéran [40-50 ans].	Forme de rencontre dans laquelle les techniques sont délivrées avec énergie, la recherche volontaire de hors de combat est prohibée, et la puissance de frappe est modérée à la face pour les mineurs. Il n'y a pas de compté de l'arbitre mais par le chronomètreur : ainsi une période de récupération de 8 secondes est accordée en cas de 1 ^{ère} défaillance (et non comptabilisée si la défaillance est due à une faute de l'adversaire). A la seconde défaillance, non due à une infraction de l'adversaire, le combattant est arrêté définitivement et déclaré perdant.	Niveau technique requis : 3 ^{ème} grade technique de base. PRÉCOMBAT & COMBAT : Forme de rencontre dans laquelle les techniques sont délivrées avec énergie, ainsi la recherche volontaire de la mise hors de combat est interdite. Cette forme de rencontre n'autorisant pas la mise hors de combat, toutefois un compté de l'arbitre peut être exécuté suite à un événement hors contexte (coup malencontreux ou coup fourré) ; et permettant au combattant de récupérer afin de poursuivre la rencontre. En cas de blessure par une faute adverse, l'arbitre accorde au combattant un temps raisonnable de récupération. Si le médecin constate une incapacité du blessé à reprendre la rencontre, l'adversaire sera disqualifié par l'arbitre.			
TECHNIQUES DE DÉSÉQUILIBRE & DE SOUMISSION POUR CERTAINES DISCIPLINES	Les déséquilibres (balayages et projections) et techniques de soumission sont portés sans aucune puissance. Lors d'une projection, il est interdit de chuter sur l'adversaire.	Les déséquilibres (balayages et projections) et techniques de soumission sont portés sans aucune puissance. Lors d'une projection, il est interdit de chuter sur l'adversaire.	Les déséquilibres (balayages et projections) et techniques de soumission sont portés sont également portés avec une puissance maîtrisée. Lors d'une projection, il est interdit de chuter sur l'adversaire.ST	Les déséquilibres sont effectués avec puissance ainsi que les projections pour les sports concernés et sans chute sur l'adversaire. Les actions au sol sont réalisées également avec puissance. Pour les sports avec des projections, il est interdit de chuter sur l'adversaire.			
BLESSURE	Saignement de nez en « light-contact » et « médium contact » : Si un saignement de nez apparaît (non due à une faute de l'adversaire), l'arbitre décidera d'arrêter le match si l'épistaxie persiste durant le round avec un avis du médecin. Une décision sera alors donnée aux regards des points marqués.		Blessure personnelle et non due à une faute adverse : si l'athlète ne peut reprendre la rencontre (non due à une faute de l'adversaire), après l'intervention du médecin qui confirmera l'incapacité à reprendre la rencontre, le(la) combattant(e) sera déclaré(e) perdant(e). Blessure due à une faute adverse : le(la) combattant(e) dispose d'un temps raisonnable de récupération décidé par le superviseur avant de reprendre la rencontre. Si l'athlète ne peut reprendre la rencontre après le temps de récupération, après intervention du médecin qui confirmera l'incapacité à reprendre la rencontre, l'adversaire sera déclaré disqualifié.				
INDICATEUR DE CONTRÔLE DES TECHNIQUES POUR L'ARBITRAGE	Indicateur pour l'arbitrage : L'impact est très léger sur la cible visée.et n'occasionne aucun bruit. La technique ne provoque aucun traumatisme corporel. Pour les sports avec des actions au sol, la puissance des techniques de soumission doit être modérée.	Indicateur pour l'arbitrage : L'impact est modéré sur la cible visée avec un bruit bien marqué c'est-à-dire non excessif. La technique ne provoque aucun traumatisme corporel. Pour les sports avec des actions au sol, la puissance des techniques de soumission doit être modérée.	Indicateur pour l'arbitrage : Le coup « claque », c'est-à-dire rebondissant avec vigueur sur la cible à l'exception d'un impact au visage qui doit être modéré de la part d'un combattant mineur. Un choc sur une cible ne doit en aucun cas provoquer une mise hors combat de l'adversaire.	Rappel : en précombat pour les boxes pieds-poings pour un cadet(te) [15 ans] et junior-1 [16-17 ans], il n'y a pas de « compté 10 » de l'arbitre et en cas de 1 ^{ère} défaillance, à contrario, un repos de récupération de huit secondes est accordé. À la seconde défaillance du combattant non due à une infraction de l'adversaire, le combat est stoppé définitivement par l'arbitre et le combattant arrêté définitivement est déclaré perdant. En combat de plein contact pour junior-2 [18 -20 ans] et sénior [21-40 ans] : un choc peut ébranler l'adversaire et pour les sports pieds-poings-sol, une technique de soumission peut entraîner un abandon. - L'arbitre peut abréger d'autorité la rencontre si le combattant(e) est en difficulté, et s'il estime qu'une prise de risque supplémentaires peut conduire à des conséquences physiques & psychologiques sérieuses. - En combat mixte (percuSSION + préhension) , il n'y a pas de « compté 10 » de l'arbitre pour une défaillance, l'arbitre pourra arrêter d'autorité la rencontre si le combattant est en difficulté physique ou/et psychologique.			
SÉRIE SPORTIVE : NIVEAU TECHNIQUE EXIGÉ Nombre de rencontres de type toutes boxes confondues. Rappel : En championnat, coupe de France et Open de France, il n'y a pas de niveau « novice »	MINI-POUSSIN(E) [6-7 ans] à VÉTÉRAN [40-50 ans] : . Niveau 1 : ESPOIR (2 ^{ème} à 3 ^{ème} grade technique de base. Moins de 5 victoires en light-contact. Niveau 2 : ELITE (Plus de 3 ans de pratique, à partir du 4 ^{ème} grade technique de base. À partir de 5 victoires en light-contact dont une majorité de victoires.	MINIME [12-13 ans] à VÉTÉRAN [40-50 ans] : . Niveau 1 : ESPOIR (2 ^{ème} à 3 ^{ème} grade technique de base). Moins de 5 victoires en médium-contact. Niveau 2 : ELITE (Plus de 3 ans de pratique, à partir du 4 ^{ème} grade technique de base). À partir de 5 victoires en médium-contact dont une majorité de victoires.	CADET(TE) [15 ANS] JUNIOR-1 [16-17 ans] . Niveau 1 : ESPOIR (2 ^{ème} à 3 ^{ème} grade technique de base). : Moins de 10 rencontres en précombat. . Niveau 2 : ELITE (Plus de 3 ans de pratique, à partir du 4 ^{ème} grade technique de base). À partir de 10 rencontres en précombat dont une majorité de victoires.	JUNIOR-2 [18-20 ans] . Niveau 1 : ESPOIR (2 ^{ème} à 3 ^{ème} grade technique de base). Moins de 10 rencontres en combat de plein contact. . Niveau 2 : ELITE (Plus de 3 ans de pratique, à partir du 4 ^{ème} grade technique de base. À partir de 10 rencontres en combat de plein contact dont une majorité de victoires.	SENIOR [19-34 ans]. Ceinture verte au minimum. Pas de vétéran de [35-39 ans] en classe C. Dérogation fédérale pour vétéran [35-44 ans] en classe B et A et n'ayant pas interrompu sa carrière de plus de deux saisons.		
				NV1. HONNEUR CLASSE C [21-40 ans] Moins de 10 rencontres en combat de plein contact. . Possibilité à un junior-2 [18- 20 ans], expérimenté, d'intégrer cette classe. . Vétéran [41-44 ans] non autorisée dans cette classe/		NV2. ÉLITE B CLASSE B [21-40 ans] À partir de 10 rencontres en combat de plein contact dont une majorité de victoires. . Possibilité à un junior-2 [18- 20 ans], sous réserve de palmarès, d'intégrer cette classe et également à un vétéran [41-44 ans], sous réserve de palmarès en combat, et à condition de ne pas avoir stoppé sa carrière de plus de deux saisons.	NV3. ÉLITE A CLASSE A [21-40 ans] À partir de 20 rencontres en combat de plein contact dont une majorité de victoires. . Possibilité à un junior-2 [18- 20 ans], sous réserve de palmarès, d'intégrer cette classe et également à un vétéran [41-44 ans], sous réserve de palmarès en combat, et à condition de ne pas avoir stoppé sa carrière de plus de deux saisons.